

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## KLEENEX\* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.11.2019
1.7	13.11.2019	100000019448	Date de la première version publiée: 12.02.2019

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : KLEENEX\* Fresh Recharge de parfum  
Code du produit : 06190000  
Code du produit : 6190

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Diffuseur de parfum

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Kimberly-Clark GmbH  
Niederbipp Operations  
Rotboden 1  
Niederbipp  
4704  
Switzerland  
Téléphone : +41-32-633-5111  
Téléfax :  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : sdscontact@kcc.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

: +44 1865 407333  
Ce numéro de téléphone est valable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.  
Tox Info Suisse  
145

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## KLEENEX\* Fresh Recharge de parfum

Version 1.7      Date de révision: 13.11.2019      Numéro de la FDS: 100000019448      Date de dernière parution: 12.11.2019  
Date de la première version publiée: 12.02.2019

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : **Intervention:**  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

### 2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Butanol, 3-methoxy-3-methyl-	56539-66-3 260-252-4		>= 5 - < 10
propan-2-ol	67-63-0 200-661-7		>= 5 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

En cas d'inhalation : Inutile dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## KLEENEX\* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.11.2019
1.7	13.11.2019	100000019448	Date de la première version publiée: 12.02.2019

---

En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas d'information disponible.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Ne PAS utiliser un jet d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas de précautions spéciales requises.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate.  
Enlever toute source d'ignition.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## KLEENEX\* Fresh Recharge de parfum

Version 1.7      Date de révision: 13.11.2019      Numéro de la FDS: 10000019448      Date de dernière parution: 12.11.2019  
Date de la première version publiée: 12.02.2019

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
- Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Diffuseur de parfum

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
propan-2-ol	67-63-0	VME	200 ppm 500 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Information supplémentaire	National Institute for Occupational Safety and Health, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VLE	400 ppm 1,000 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Information	National Institute for Occupational Safety and Health, Institut National de			

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## KLEENEX\* Fresh Recharge de parfum

Version 1.7      Date de révision: 13.11.2019      Numéro de la FDS: 100000019448      Date de dernière parution: 12.11.2019  
Date de la première version publiée: 12.02.2019

supplémentaire	Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.
----------------	--

### Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Nom de la substance	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Heure d'échantillonnage	Base
	67-63-0	Acétone: 25 mg/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
		Acétone: 25 mg/l (Sang)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : Inutile dans les conditions normales d'utilisation.
- Protection des mains  
Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
- Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation
- Protection respiratoire : Inutile dans les conditions normales d'utilisation.
- Mesures de protection : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : liquide
- pH : Pas d'information disponible.
- Point/intervalle de fusion : 0 °C
- Point/intervalle d'ébullition : 100 °C
- Point d'éclair : 46 °C  
Autres informations: N'entretient pas la combustion., Non classée comme entretenant la combustion selon les réglementations de transport.
- Inflammabilité (solide, gaz) : Non classé comme danger d'inflammabilité
- Limite d'explosivité, supérieure : 12 % (v)
- Limite d'explosivité, inférieure : 2 % (v)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## KLEENEX\* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.11.2019
1.7	13.11.2019	10000019448	Date de la première version publiée: 12.02.2019

---

Pression de vapeur : similaire à l'eau

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : complètement soluble

### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
Pas de décomposition en utilisation conforme.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

#### Composants:

#### propan-2-ol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 5,840 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: non  
Remarques: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 10000 ppm  
Durée d'exposition: 6 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: oui

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## KLEENEX\* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.11.2019
1.7	13.11.2019	100000019448	Date de la première version publiée: 12.02.2019

---

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): 12,800 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: non  
Remarques: voir texte créé par l'utilisateur

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:**

Remarques: Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

**Composants:**

**propan-2-ol:**

Espèce: Lapin  
Durée d'exposition: 4 Heure  
Méthode: Pas d'information disponible.  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
BPL: non  
Remarques: voir texte créé par l'utilisateur

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Produit:**

Evaluation: Irritant pour les yeux.  
Remarques: Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

**Composants:**

**Butanol, 3-methoxy-3-methyl-:**

Evaluation: Irritant pour les yeux.

**propan-2-ol:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
Résultat: Irritant pour les yeux.  
BPL: non  
Remarques: voir texte créé par l'utilisateur

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Produit:**

Mutagénicité sur les cellules : Ne contient pas de composé listé comme mutagène

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## KLEENEX\* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.11.2019
1.7	13.11.2019	100000019448	Date de la première version publiée: 12.02.2019

---

germinales- Evaluation

### **Cancérogénicité**

**Produit:**

Cancérogénicité - Evaluation : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

### **Toxicité pour la reproduction**

**Produit:**

Toxicité pour la reproduction : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la  
- Evaluation reproduction

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

### **Toxicité à dose répétée**

**Composants:**

**propan-2-ol:**

Espèce: Rat, mâle et femelle  
NOAEL: 5000 parties par million  
Voie d'application: Inhalation  
Atmosphère de test: vapeur  
Durée d'exposition: 6 hours/day  
Nombre d'expositions: 5 days/week for 104 weeks  
Dose: 0, 500, 2500, 5000 ppm  
Groupe: oui  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur  
BPL: oui

### **Information supplémentaire**

**Produit:**

Remarques: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

## KLEENEX\* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.11.2019
1.7	13.11.2019	100000019448	Date de la première version publiée: 12.02.2019

---

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

**Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Pas d'information disponible.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Pas d'information disponible.

Toxicité pour les algues : Remarques: Pas d'information disponible.

**Composants:**

**propan-2-ol:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 9,640 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en dynamique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: non

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 10,000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en dynamique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: non

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 9,714 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: non

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Pas d'information disponible.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## KLEENEX\* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.11.2019
1.7	13.11.2019	100000019448	Date de la première version publiée: 12.02.2019

---

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Produit:**

Mobilité : Remarques: Pas d'information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

### 12.6 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## KLEENEX\* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.11.2019
1.7	13.11.2019	100000019448	Date de la première version publiée: 12.02.2019

---

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- |                              |   |  |
|------------------------------|---|--|
| Composés organiques volatils | : | La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)<br>Contenu en composés organiques volatils (COV): 7.91 %  |
| Autres réglementations       | : | Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans. |

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour autres abréviations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC -

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**KLEENEX\* Fresh Recharge de parfum**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.11.2019
1.7	13.11.2019	100000019448	Date de la première version publiée: 12.02.2019

---

Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

**Information supplémentaire**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR